

Le 6 novembre 2024

Ne laissez pas disparaître vos prestations !

Lors des élections CSE 2023 les suffrages des salarié-e-s de la DO IDF ont placé la CFE-CGC en première position. Mais cette OS n'a pas voulu assumer sa victoire et a refusé la responsabilité de secrétaire du CSEE de la DO IDF, arguant qu'elle n'avait pas la majorité nécessaire pour mettre en place son projet ASC, à savoir le soi-disant "carré magique" (redistribution à base de chèques et de remboursements en lieu et place de la conception et de la gestion de prestations). En effet, CGT, CFDT, FO et SUD ont toujours tenu à la valeur ajoutée de prestations permettant de mettre en exergue des lieux et des événements sortant des sentiers battus en plus de ceux proposés dans le commerce (la CFDT ayant néanmoins opéré un revirement progressif depuis plusieurs années.)



2023 fut un Tsunami électoral : la CFE-CGC première OS à la DO IDF comme au national tandis que FO et SUD perdent leur représentativité au niveau national tout en la conservant à la DO IDF. FO et SUD doivent donc s'appuyer sur la DO IDF pour redevenir représentatives au niveau national à Orange en 2027. Elles semblent pour cela choisir deux stratégies opposées : alors que SUD tend à se rapprocher de la CGT, FO choisit de prendre le secrétariat du CSEE pour créer une majorité en son bureau avec la CFE-CGC et la CFDT (CGT et SUD devenant la minorité au bureau). Ce dispositif leur permet de construire la transition vers le "carré magique" CFE-CGC alors que ce n'est pas forcément ce que FO et CFDT vous ont vendu durant la campagne électorale.

Ensemble, nous pouvons rétablir la situation : à court et moyen terme en interpellant les élu-e-s du CSEE DO IDF (avec l'adresse cgtfaptidf@gmail.com en copie) pour leur exprimer votre mécontentement face à la disparition de ces prestations et votre refus d'en voir disparaître d'autres ; à plus long terme en votant CGT aux prochaines élections.

Le catalogue vacances 2025 et la pseudo "dette" du CSEE de la DO IDF



Depuis des années, sur proposition CGT, la prestation catalogue vacances est mise en place avec des circuits, séjours et locations par le CSEE sur le périmètre de la DO IdF. La CGT a œuvré pendant plusieurs mois pour que cette prestation soit à nouveau mise en place et a demandé qu'elle soit à l'ordre du jour de la réunion du CSEE du mois d'octobre.

Lors de cette réunion la CGT a donc porté cette proposition et a tenu au préalable à rappeler notamment les dires du commissaire au compte lors de la séance du CSEE du 25 juin 2024 consacrée à l'approbation des comptes pour l'année 2023 : « *Donc un déficit n'est pas une dette. Un déficit, c'est un choix de gestion, qui est fait par une entité ou une personne physique, de dépenser plus que ce qu'il a encaissé ou reçu, parce que cette personne dispose de réserves.* »

Dans notre cas on ne peut pas réellement parler de dette car il s'agit de deux budgets internes au CSEE : un de fonctionnement et un pour les activités sociales et culturelles. Tout ce qui concerne les ASC doit être payé par le budget ASC. Certains frais et notamment les salaires des salarié.es travaillant sur les ASC sont dans la pratique avancés par le budget de fonctionnement puis remboursés par le budget ASC.

Le bureau de l'époque, dont la CGT n'était pas membre, a fait le choix de ne pas rembourser le budget de fonctionnement et a ensuite fait croire aux élu.es qu'il y avait un fort reliquat sur le budget ASC et qu'il fallait le dépenser !

D'où la mise au vote en juin 2023 de deux décisions :

- Augmentation du montant individuel 2023 du compte salarié de tous les ouvriers droit
- Augmentation du montant du cadeau de Noël adultes 2023

Ces deux décisions soumises par FO se retrouvent en page 12 du PV du CSEE des 29 et 30 Juin 2023 à l'URL ci-dessous :

https://www.cseedoidf.org/upload/client/DOCUMENTS/AEP/PV_mandature_2020-2024/PV_CSEE_DO_IDF_n41_des_29_et_30_juin_2023_valide.pdf



CSEE DO IDF

À la suite de la présentation de la clôture des comptes 2022, disposant d'un reliquat suffisant, les élus du Comité Social et Économique d'Établissement de la DO IdF décident :

- D'augmenter le montant du cadeau de fin d'année adulte de +30 € sur la dotation C'KDO.
Budget prévisionnel : 204 000 €
- D'augmenter pour cette année 2023 les montants individuels du compte salarié 2023 de +120 € pour les QF1 à QF8 et de 90 € pour les QF 9 à QF 14.
Budget prévisionnel : 680 000 €

Quelques mois avant les élections CSE 2023, FO et le bureau ont pris des libertés avec la vérité vis-à-vis des élu.es en proposant des prestations alors que le budget ne le permettait pas.

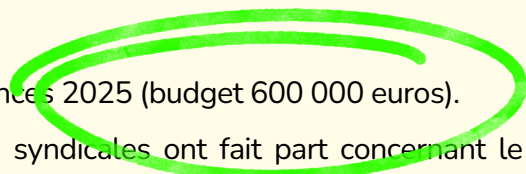
La CGT n'était pas au bureau à cette époque. Si la délégation CGT avait su la vérité, elle n'aurait jamais voté une telle décision.

Dès la constitution du nouveau CSEE DO IDF effectuée, FO, CFE-CGC et CFDT ont validé le budget relatif au *compte salarié* sans se soucier du "déficit" qu'ils allaient ensuite opposer au *catalogue vacances* afin de le faire disparaître : **le remboursement du compte de fonctionnement du CSEE par le compte ASC de ce même CSEE (le "déficit" créé par le bureau en 2023 et validé par le trésorier) n'a pas touché leurs préférences mais les vôtres.**

La CGT et SUD ont voté pour la proposition de prestation catalogue vacances 2025 (budget 600 000 euros).

La CFDT, la CGC et FO COM ont voté contre. Ces trois organisations syndicales ont fait part concernant le catalogue vacances du nombre peu important de salarié.es, à leurs yeux, qui bénéficient de cette prestation pour ainsi justifier son abandon.

La CGT rappelle que dans les Activités Sociales et Culturelles, il y a le terme « Social » qui permet justement de **faire bénéficier à celles et ceux qui ne le peuvent pas de partir en voyages à moindres coûts.** Mais pour FO, CFE-CGC et CFDT, la solidarité envers les petits QF ne semble plus être de mise.



LA DELEGATION CGT AU CSEE DE LA DO IDF

TITULAIRES : Alparslan POYRAZ, Jérôme RONDEAU, Françoise BRASSEUR, Sandrine MARTINHO, Anthony TOUEILLES

SUPPLEANTS : Anna ALLAMELLE, Oualid BENZARTI, Virginie CULLIN, Amar LEVEUGLE, Marjory BOGANDA

Représentant syndical : Alain BERNIER